## PAIEMENT DE DIVIDENDES

## PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable Agrément du Ministre des Finances du 24 juin 1996 **Siège Social** : Rue Hédi Nouira-1001 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du **26 Avril 2022**, Placement Obligataire SICAV a le plaisir d'informer ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice **2021**, à compter du **18 Mai 2022**.

## Un dividende Brut de 5,370 dinars par action

Le règlement de ce dividende sera effectué en numéraire aux guichets de la BNA et BNA CAPITAUX.

## **OPTION**

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions Placement Obligataire SICAV le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.